



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
20 QUAI HIPPOLYTE ROSSIGNOL
77000 MELUN

Vos références

Numéro fiscal (C) : 18 14 578 638 264

Référence de l'avis : 24 77 0037578 83

Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

6 RES HLM DU MOULIN FLEURI

77170 BRIE COMTE ROBERT

Numéro FIP : 770 88 49 5189318789 4 A

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 05/07/2024

Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 77016

Vos contacts

 Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#)

 Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur [impôts.gouv.fr](#), rubrique Contact et RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

MONTEIRO SYLVIE
6 RES HLM DU MOULIN FLEURI
77170 BRIE COMTE ROBERT

Somme qu'il vous reste à payer

285,00 €

Cette somme sera prélevée le 26 septembre 2024.

Compte qui sera débité : FR76 1751 5900 000X XXXX XXX1 964
Identifiant de la banque : CEPAFRPP751
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021H14E7H638218PAS1A24

La date du prélèvement se substitue à la date limite de paiement fixée au
16/09/2024.

Revenu fiscal de référence : 25 985

Nombre de parts : 1,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur [impôts.gouv.fr](#).

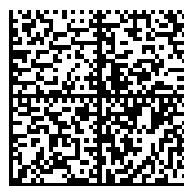
Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 18 14 578 638 264

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : MONTEIRO



situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C	T			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
		1		1,50

Détail des revenus

Salaires.....	Déclar. 1 30023			Total
Prime de partage de la valeur non exonérée.....	0			
Total des salaires et assimilés ²	30023			
Déduction 10% ou frais réels.....	- 5355			
Salaires, pensions, rentes nets.....	24668			24668

Revenu brut global.....				24668
CSG déductible.....				- 0

Revenu imposable.....				24668
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	117

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				850
Décote.....				- 488

Impôt avant réductions d'impôt.....				362
-------------------------------------	--	--	--	-----

REDUCTIONS D'IMPOT¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	1	1	77	
Montant de la réduction d'impôt.....				- 77
Total des réductions d'impôt²⁰.....				77

Impôt proportionnel.....				+ 15
--------------------------	--	--	--	------

Impôt total avant crédits d'impôt.....				300
---	--	--	--	------------

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	15	15	- 15

IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net.....			285

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :

IMPOT SUR LE REVENU		
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³		285

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithme ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER

285

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRESRevenu fiscal de référence²⁵ 25985**Informations indiquées pour mémoire**RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible¹⁹ 117**Revenus exonérés**

Prime de partage de la valeur.....

Déclarée
Nette**Déclar. 1**1200
1200

Prime de partage de la valeur.....

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....

Déclar. 1

16394

Enfant(1)

16394

Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....

4114

4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....

+ 4114

+ 4114

Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....

+ 4114

+ 4114

Plafond calculé sur les revenus de 2023.....

+ 4399

+ 4399

Plafond pour les cotisations versées en 2024.....

= 16741

= 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://www.impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gérer-mon-prélèvement-à-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS**Taux moyen d'imposition.....****1,21%**

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition.....**11,00%**

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.